

"Récusation de la réponse du Bourgmestre à l'interpellation du 22.04.2016 de Nicolas Stassen, Conseiller Communal, concernant l'absence d'établissement scolaire d'enseignement secondaire de filière générale francophone à Berchem-Sainte-Agathe - Etat de la question"

Lors du Conseil Communal du 28 avril dernier, M. Le Bourgmestre a quitté la séance lors de mon interpellation dont objet et c'est M. l'Echevin de l'Enseignement francophone Tempelhof qui s'est chargé de répondre.

Je m'étonne dès lors de ne pas trouver par écrit sous la signature de l'Echevin la teneur de ses propos tenus en séance du Conseil. Et notamment, sur le fait "qu'il n'avait pas attendu l'intervention pour se rendre compte du boom démographique et qu'avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Commune étudie plusieurs pistes : Outre celle de la Gare l'Ouest, deux autres terrains sont en vue à Berchem." (Propos repris dans un article de La Capitale du 30 avril 2016).

Non, dans la réponse communiquée sous la signature de M. le Bourgmestre, sont mentionnées de vagues généralités sur le fait que

- la majorité cdH-MR serait bien consciente que les parents Berchemois se trouvent face à un problème d'inscription dans l'enseignement secondaire (entre la garantie vacillante du SuperJoker - critère de priorité des élèves Berchemois sans école secondaire (voir article de L'Echo du 4 mai

2016 [https://m.lecho.be/economie\\_politique\\_belgique\\_general/Schyns\\_pourrait\\_rayer\\_le\\_super\\_joker\\_du\\_decret\\_inscription.9762237.art](https://m.lecho.be/economie_politique_belgique_general/Schyns_pourrait_rayer_le_super_joker_du_decret_inscription.9762237.art)) et les louvoiements du Bourgmestre Riguelle dans ce problème, les parents ne seront pas rassurés !);

- que le Bourgmestre et l'Echevin ont multiplié les contacts avec la Facilitatrice et le Cabinet de la Ministre (pas plus de détails sur les avancées obtenues par étapes de ces contacts bien qu'on peut lire dans les annales parlementaires CFWB de la séance du 2 février 2016 (p. 22) que la Ministre Joëlle Milquet affirmait : "Nous nous attelons à développer une offre scolaire secondaire à Berchem-Sainte-Agathe." (Sic)

- que le Bourgmestre confirme qu'une piste de la construction d'une école secondaire sur le site de la Gare de l'Ouest et d'autres pistes (sans plus de précisions) évoquées notamment avec une architecte de l'ADT (alors que M. l'Echevin Tempelhof avait répondu par écrit le 16 avril 2015 à l'interpellation Cc. l'Enseignement à Berchem-Sainte-Agathe de mon collègue PS Yonnet Polet que "concernant des coopérations avec d'autres Communes près du territoire Berchemois, l'Echevin de l'Enseignement francophone a eu des contacts avec les autorités politiques des Communes voisines à ce sujet. Aucune ne souhaite élargir l'offre ni établir un partenariat de cette manière. ")

Cette réponse écrite de M. le Bourgmestre dénote donc sur la forme une désinvolture envers le Conseil à ne pas vouloir laisser assumer par écrit la responsabilité politique des propos tenus en séance par l'Echevin de l'Enseignement francophone.

Sur le fond, les propos du Bourgmestre frise le stade des banalités sans jamais vouloir rencontrer les bases d'un dialogue constructif au Conseil Communal sur ce dossier fondamental de l'enseignement secondaire (où Berchem-Sainte-Agathe se trouve pourtant sous les projecteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles).

Dès lors, c'est donc par voie de presse que nous apprenons l'annonce de Mme la Bourgmestre Schepmans qu' "En septembre 2017, nous allons ouvrir une école secondaire à Molenbeek. C'est un projet original monté avec la Commune de Berchem-Sainte-Agathe et plusieurs

pouvoirs organisateurs, dont l'Enseignement libre non confessionnel, en partenariat avec BECI, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région de Bruxelles-Capitale." (Le Vif nr 18 du 6 mai 2016).

Je sollicite dès lors du président du Conseil de considérer cette réponse écrite de M. le Bourgmestre comme nulle et non avenue; de prier l'Echevin de l'Enseignement francophone de veiller à répondre de manière circonstanciée selon ses propos tenus en séance du Conseil; de bien vouloir inviter à une prochaine séance du Conseil la Facilitatrice régionale, Mme Lumen et tout autre expert ad hoc pour éclairer diligemment et précisément le Conseil sur la situation des projets d'implantation d'écoles secondaires aux fins de résoudre le problème d'absence de places à Berchem-Sainte-Agathe et ainsi le problème d'inscription des parents Berchemois.

Nicolas Stassen  
Conseiller communal  
0496471061